

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3
T, 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

108 titulaires - 39 suppléants

Conseillers en fonction :

108 titulaires - 39 suppléants

Conseillers présents : 80

Dont suppléant(s): 2 Pouvoirs: 8

Absent(s) excusé(s) : 15

Absent(s): 15

Date de convocation : 8 décembre 2015

Vote(s) pour: 88

Vote(s) contre: 0 Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 14 décembre 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-12-14-CC-1

Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Ars-Laquenexy.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,

Les Commissions entendues.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décès de Monsieur Charles KLEIN, Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Ars-Laquenexy au Conseil de Communauté de Metz Métropole,

CONSIDERANT que dans les communes de moins de 1 000 habitants les Conseillers Communautaires sont les Conseillers Municipaux désignés dans l'ordre du tableau,

DECLARE Monsieur Dominique STREBLY, Premier Adjoint au Maire d'Ars-Laquenexy, installé dans ses fonctions de Conseiller communautaire suppléant en remplacement de Monsieur Charles KLEIN.

Pour extrait conforme Metz, le 15 décembre 2015 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

Hélène KISSE



METZ MÊTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T, 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus -PREFECTURE DE LA MOSELLE -

9 place de la Préfecture - BP 71014 -

57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 14 décembre 2015.		Contrôle de légalité
Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Ars-Laquenexy. Point 2 – Désignation de M. D. STREBLY au sein d'une Commission d'étude thématique. Point 3 – Finances: - Décision Modificative 3/2015 : Autorisations de Programme : abondement, prolongation des durées de vie et ajustement des échéanciers de crédits de paiements. - Annexe 1 : Budget Principal. - Annexe 2 : Budget Annexe "Transports Publics". - Décision Modificative 3/2015. - Annexe : Budget Principal. - Annexe : Budget Annexe "Déchetteries". - Annexe : Budget Annexe "Archéologie Préventive". - Annexe : Budget Annexe "Transports Publics". - Annexe : Budget Annexe "Zones en régie". - Subventions et opérations comptables entre le budget principal et les budgets annexes — année 2015. Point 4 — Ouverture de crédits d'investissement par anticipation sur le vote du BP 2016. Point 5 — Intégration du volet "qualité de l'air" dans le PCET de Metz Métropole. - Annexe : PCAET — Document de synthèse. Nombre total des actes transmis :	1 1 1 1 1 1 1 1	16 DEC.
7 délibérations dont 3 accompagnées d'annexes.		La 45 décembre 2045

Fait à Metz, le 15 décembre 2015 ETROPO/

Pour le Président

Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL